



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Forum des sports, samedi 9 septembre 2023

Pour le Forum des sports 2023 qui se déroulera le samedi 9 septembre, l'Office des Sports de l'Agglomération de la région de Compiègne a mis en place :

- une procédure de réservation des emplacements qui seront attribués dans l'ordre chronologique des inscriptions et par choix de zones (2 choix possibles).
- des règles de procédures visant à satisfaire organisateurs, exposants et public.
- le versement d'une caution de réservation fixée à 30 euros (chèque à l'ordre de OSARC)

L'Association.....

S'engage à :

- Désigner la ou les personnes référentes qui seront les correspondants de l'OSARC
- Venir installer son stand le samedi matin à partir de 8h30 et impérativement avant 9h30.
- Ne pas quitter son stand en cours de journée.
- Verser une caution de 30 euros.
- Occuper l'emplacement qui lui a été réservé. Chaque emplacement sera numéroté, équipé d'une table, chaises, grilles et d'une prise électrique (si demandée au moment de l'inscription).
- Respecter le planning des démonstrations qui lui aura été fourni et qui sera affiché.
- Réintégrer au moment de son départ table, chaises et grilles aux emplacements qu'aura défini l'organisateur
- Laisser son emplacement propre en utilisant les sacs mis à disposition
- Respecter les emplacements des clubs voisins (ne pas s'accaparer tout l'espace)

Fait à....., le..... signature ou cachet de l'association

Le bon respect de toutes ces consignes devrait faciliter le travail de tous pour le bien de tous et la réussite de ce forum

Merci de votre compréhension.

CONSIGNES RESPECTEES : CAUTION RESTITUEE

Le titulaire de l'emplacement doit justifier d'une assurance qui couvre, au titre de l'exercice de sa profession et de l'occupation de l'emplacement, sa responsabilité professionnelle pour les dommages corporels et matériels causés à quiconque par lui-même, ses suppléants